

**UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE
EEN PARLEMENTAIRE COMMISSIE**

Now



UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE
EEN PARLEMENTAIRE COMMISSIE

Now



Dans la nuit du 16 au 17 mai 2018, Mawda, une fille de deux ans, a été tuée par un policier sur l'autoroute près de Mons. Dans une camionnette, elle fuyait avec sa famille kurde toutes les violences de son pays natal. Elle mourra seule dans une ambulance, un peu plus tard, alors que ses parents étaient encore immobilisés, à genoux, sur un parking.

En 2021, après deux ans et demi de procédure judiciaire, les tribunaux et la Cour d'appel ont eu à juger la responsabilité du policier, auteur du tir. Lors de ces procès, le parquet a reconnu des dysfonctionnements structurels. Le jugement lui-même reconnaît que les questions soulevées par les parents de Mawda sont légitimes.

- Qui sont les policiers qui ont menti ?
- Pourquoi un médecin légiste a-t-il prétendu que Mawda n'était pas morte par balle ?
- Pourquoi un procureur a-t-il donné des versions mensongères dans les médias ?
- Pourquoi les parents ont-ils été empêchés de monter dans l'ambulance alors que leur fille était gravement blessée ?
- Pourquoi ont-ils été détenus avec leur petit garçon de 4 ans pendant plus de 24h ?
- Pourquoi personne ne leur a proposé une aide psychologique ?
- Pourquoi les opérations Médusa ont-elles comme objectif de faire la chasse aux migrants ?

Ces questions ne peuvent rester sans réponse. La justice ne peut pas y répondre, seul·es des responsables politiques peuvent le faire.

Comment ? En réclamant une commission parlementaire. Il est pour cela nécessaire que 76 député·es demandent sa création au niveau fédéral. Écrivons à nos députés. Et demandons leur la mise en place d'une commission.

Pour Mawda. Pour ses parents. Pour tous·tes les autres.

#justice4Mawda